



## Concours vidéo : Faire la fête sans perdre la tête



**Parce que parfois la soirée peut virer au cauchemar, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie et la Mairie de Trouville-sur-Mer organisent un grand concours vidéo qui se déroulera du 11 décembre 2013 au 18 avril 2014 afin de faire réfléchir les jeunes lorsque faire la fête rime avec perdre la tête...**

### **Présentation :**

Le principe est simple, il suffit de tourner dans le cadre du collège, du lycée ou à titre personnel une vidéo de son choix (court métrage, flash mob, clip, chanson, sketch, parodie, lipdub, etc.) avant le 18 avril 2014 illustrant le slogan «Faire la fête sans perdre la tête».

### **Comment ça marche ?**

Les vidéos peuvent être tournées en solo ou en groupe avec tous types de matériels faisant de la vidéo (caméra, téléphone, tablette, caméra embarquée, etc.) et sa durée doit être comprise entre 30 secondes et 3 minutes. Ensuite les vidéos doivent être postées sur la [page Facebook de la Communauté de Communes](#) pour être soumise aux votes du public.

### **Les prix :**

Les vidéos qui remporteront le plus grand nombre de votes se verront attribuer, selon le prix, les lots suivants :

	En solo	En groupe
Prix des collégiens	Un caméscope numérique	1 carnet de 10 entrées au cinéma par personne
Prix des lycéens	une caméra embarquée	1 pass par personne pour le festival du cinéma américain
Prix du public	une tablette tactile	1 pass par personne pour le festival du cinéma américain